

Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

Formation Alim'activ

Renforcer la coordination dans la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle des territoires

Mai 2023



Avec la participation de l'Agence
régionale de la santé d'Île-de-France



L'activité d'organisme de formation de l'Ansa

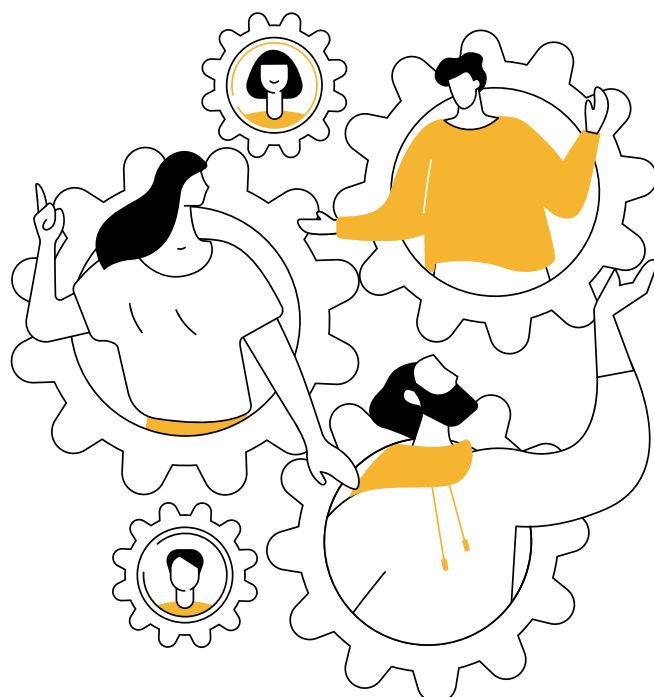
L'Agence nouvelle des solidarités active (Ansa) est une association à but non lucratif, reconnue Organisme de Formation. Les formations proposées par l'Ansa sont réalisées par des formateurs et des formatrices certifiés dotés d'une expérience importante sur les questions de précarité alimentaire.

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est certifiée Qualiopi, au titre de ses actions de formation.

Alim'activ formation : vers une meilleure coordination de la lutte contre la précarité alimentaire

La formation poursuit un objectif opérationnel principal : amener les participant.es à conduire une instance de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire à l'échelle locale. Cela signifie qu'après la formation, ils et elles sont capables de :

- Réunir les acteurs pertinents dans la lutte contre la précarité alimentaire à échelle locale
- Animer une instance de coordination, en adoptant une posture facilitatrice pour inviter les acteurs à collaborer
- Rassembler, synthétiser et diffuser les informations utiles aux acteurs sur la précarité alimentaire au niveau local : mener un diagnostic local, diffuser des outils de recensements



Tout savoir sur la formation Alim'activ

Temps de formation :

- Durée : 4 à 6 mois
- La formation se répartit en 3 journées complètes en présentiel, 2 demies journées en distanciel et 2 entretiens de suivi en distanciel



Publics visés

- Fonctionnaires territoriaux au sein de collectivités territoriales : chargé de développement local, coordinateur CLS, chargé du PAT, chargé d'innovation, au sein de communes (CCAS, service social, service santé) ou intercommunalités franciliennes.
- Responsables, salarié.es ou bénévoles issus d'associations à vocation sociale sur le territoire francilien.

Pré-requis

- Chaque territoire participe à la formation en binôme (soit 2 personnes d'une même structure dans 2 services, soit 2 structures différentes).
- Les participants s'investissent dans l'ensemble de la formation et participent à toutes les journées en binôme.
- Chaque territoire s'engage à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à l'animation d'une coordination locale.
- Pour les collectivités, une lettre d'engagement de la part d'un élu en charge de l'alimentation et/ou de la santé ou du social est requise.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les acteurs de son territoire à impliquer dans la coordination
- Mener un diagnostic local pour lutter contre la précarité alimentaire
- Recueillir les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire
- Recueillir les contraintes des associations en matière d'approvisionnement
- Adopter une posture de coordinateur facilitatrice
- Synthétiser et restituer les enjeux clés de sa coordination

Déroulé de la formation

- **Jour 1** : Lancer sa coordination

Présentiel - 9h - 17h

- **Jour 2** (demie journée) : Recueillir les contraintes des associations en matière d'approvisionnement

Distanciel - 9h - 12h30

- **Jour 3** : Recueillir les besoins des personnes en situation de précarité alimentaire et intégrer les enjeux de Santé & nutrition

Présentiel - 9h - 17h

- Entretien de suivi : 1h30

- **Jour 4** : Adopter une posture de coordinateur

Présentiel - 9h30 - 16h30

- Entretien de suivi : 1h30

- **Jour 5** (demie journée) : Synthétiser et restituer les enjeux clés de sa coordination

Distanciel - 9h - 12h30

Méthodes utilisées

- Pédagogie active : travail en individuel, binômes, sous groupes et groupe complet
- Outils adaptés à la formation présentielle et distancielles
- Quizz, outils d'autopositionnement, jeux de rôles, etc.
- Intervenants externes
- Suivi individualisé : 2 sessions d'1h30 entre les modules « à la carte », selon les besoins

Des outils méthodologiques sont fournis pendant la formation et à l'issue : boîte à alim'activ, livret du participant, extranet

Evaluation

L'Ansa évalue l'acquisition des compétences et connaissances de la formation-action et la progression des stagiaires :

- en amont, avec un questionnaire et un entretien préalable
- au cours de la formation, avec 2 sessions de suivi par territoire, des enquêtes de satisfaction « à chaud », des QCM et quizz et le suivi des plans d'action
- après la formation, avec un entretien et questionnaire à 3 mois pour évaluer « à froid » l'impact de la formation

L'Ansa délivre une attestation de formation à l'issue de la participation aux 6 modules.



Modalités de participation

- Formation ouverte aux acteurs et actrices du territoire francilien
- Un binôme par territoire.
- Les participants s'engagent à une participation active tout au long de la formation et à assister à toutes les sessions.
- **Profils attendus** : directeur ou chargé de mission de CCAS ou service social, coordinateur CLS ou acteur santé, président ou salarié d'une association de lutte contre la précarité alimentaire souhaitant s'investir dans la coopération. Il est possible d'avoir, sur chaque territoire, un échelon communal et un intercommunal (ex : un chargé de mission PAT d'un EPCI et un CCAS).
- **Tarifs** : La formation est gratuite grâce au soutien de l'ARS Île-de-France. Elle coûte environ 5000 € par territoire selon le nombre total de participants. Les déplacements vers le lieu de formation et les repas du midi sont à la charge des stagiaires.
- **Sélection** : Les territoires sont sélectionnés par un jury composé de financeurs et partenaires du projet (ARS IDF, DRIHL, DRIAFAF, Conseil régional), sur 3 critères : utilité pour les structures et les habitants (précarité), motivation des structures et capacité à porter une démarche de coopération locale
- **Accessibilité** : les temps de formation en présentiel ont lieu à Paris, dans des locaux accessibles PMR. Pour toute question d'accessibilité, contactez notre référent handicap : simon.roussey@solidarites-actives.com

Pour présenter votre candidature à la session de formation 2023-2024, remplissez le questionnaire avant le 26 juin 2023 :

Je m'inscris !



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

www.solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives
28, rue du Sentier 75002 Paris
Tél. : 01 43 48 65 24

**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT ET CONTACT**

VIGDISS GOSSET

vigdis.gosset@solidarites-actives.com

JULIE ERCEAU

julie.erceau@solidarites-actives.com